

Master 1, acceptation administrative puis refus

Par **Julio**, le **30/06/2020** à **11:12**

Bonjour, j'ai postulé à des Masters 1, et mon choix numéro 1 m'a accepté hier, j'ai donc refusé mes autres acceptations et accepté celle-ci. Ce matin, les responsables me renvoient un mail pour me dire qu'il s'agissait d'une erreur administrative et qu'en fait je suis en liste complémentaires, je me retrouve donc sans Master 1 ! Leur pratique est-elle légale ? Puis-je les obliger avec une quelconque loi à m'accepter ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/07/2020** à **08:22**

Bonjour

Je pense qu'il faut vous mettre en rapport avec votre Rectorat et expliquer votre situation.